

AB PLOMB INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Rue Honoré de Balzac, 42000 SAINT-ÉTIENNE
977 471 937 RCS SAINT-ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 19 MAI 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 18 051,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 051,57 euros
A la réserve légale	100,00 euros

Solde	17 951,57 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	8 000,00 euros
Soit 80,00 euros par action	
Le solde	9 951,57 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 9 951,57 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

AB

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										SAS AB PLOMB INVEST										Néant										*																													
Adresse de l'entreprise										3 RUE HONORE DE BALZAC										42000 ST ETIENNE																																							
Numéro SIRET *										97747193700010										Durée de l'exercice en nombre de mois *										19										Durée de l'exercice précédent *										12									
																				Exercice N clos le										31122024										Exercice N-1 clos le										31122022									
ACTIF										Brut										Amortissements - Provisions										Net										Net																			
										1										2										3										4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012																																																		
			Autres *		014				016																																																		
	Immobilisations corporelles *				028				030																																																		
	Immobilisations financières * (1)				040		142 500		042		142 500																																																
	Total I (5)				044		142 500		048		142 500																																																
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				050				052																																																		
	Marchandises *				060				062																																																		
	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066																																																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068				070																																																			
		Autres * (3)		072				074																																																			
	Valeurs mobilières de placement				080				082																																																		
	Disponibilités				084		4 365		086		4 365																																																
	Charges constatées d'avance *				092				094																																																		
	Total II				096		4 365		098		4 365																																																
	Total général (I+II)				110		146 865		112		146 865																																																
PASSIF										Exercice N										Exercice N-1																																							
										NET										NET																																							
										1										2																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		1 000																																																				
	Ecart de réévaluation				124																																																						
	Réserve légale				126																																																						
	Réserves réglementées*				130																																																						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131				132																																																		
	Report à nouveau				134																																																						
	Résultat de l'exercice				136		18 052																																																				
	Subventions d'investissement				137																																																						
	Provisions réglementées				140																																																						
	Total I				142		19 052																																																				
DETTE (4)	Provisions pour risques et charges				154																																																						
	Emprunts et dettes assimilées				156		126 711																																																				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																																																						
	Fournisseurs et comptes rattachés				166		960																																																				
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169				172																																																		
	Comptes courants d'associés				173		143																																																				
	Autres dettes				175																																																						
	Produits constatés d'avance				174																																																						
	Total III				176		127 814																																																				
	Total général (I + II + III)				180		146 865																																																				
RENOUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4) Dont dettes à plus d'un an		195																																																				
	(2) Dont créances à plus d'un an		197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		142 500																																																		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise SAS AB PLOMB INVEST

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 4Néant *
Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	biens		215		214			
		services *		217		218			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	2 578			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			244	143			
	Rémunérations du personnel *				250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252				
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)			254				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)					264	2 721		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(2 721)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III) 280	28 950			
	Produits exceptionnels				(IV) 290				
	Charges financières				(V) 294	8 178			
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *				(VII) 306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	18 052			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	18 052	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986							
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181							
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345							
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987							
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989							
	Investissements et souscriptions outre-mer	344							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G									
Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)					138				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					991				
Créance due au report en arrière du déficit					346				
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)					993				
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)					992				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		354	9 451	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : *1.4.2.....5.0.0ont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					370		372	9 451	

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Créances immobilisées	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	10
Liste des filiales et participations	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 146 865.12 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 18 051.57 Euros.

L'exercice a une durée de 19 mois, couvrant la période du 28/06/2023 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			142 500
TOTAL			142 500
TOTAL GENERAL			142 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			142 500	142 500
TOTAL			142 500	142 500
TOTAL GENERAL			142 500	142 500

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 143	2 143		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	124 567	18 686	82 928	22 954
Fournisseurs et comptes rattachés	960	960		
Groupe et associés	143	143		
TOTAL	127 814	21 932	82 928	22 954
Emprunts souscrits en cours d'exercice	142 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 933			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		100		100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
 En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
 Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

NEANT

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 143
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	960
Total	3 103

Charges et produits constatés d'avance

NEANT

ANNEXE

Exercice du 28/06/2023 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	142 500		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	8 178	28 950
Dont entreprises liées		28 950

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124 567
Total	124 567

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CA 142.500€ 08/2030
Montant initial de cette garantie : 20 000
Montant restant dû en capital : 20 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/08/2030
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE DE SUPHBAT

Emprunt du : CA 142.500€ 08/2030
Montant initial de cette garantie : 142 500
Montant restant dû en capital : 142 500
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/08/2030
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DES ACTIONS DE SUPER PLOMBERIE

Société A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS SUPER PLOMBERIE B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
	323 312	360 601	15.00	142 500	142 500			3 102 941	210 816	28 950	

AB